

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20200826-D\_26\_08\_2020\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2020

Affichage : 31/08/2020

**Délibération n°26-08-2020-009**

5.7 Intercommunalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mercredi 26 août 2020*

Date de convocation	20 août 2020
Date d'affichage	20 août 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	49
Votants	54 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 26 août à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente Athéna de La Ferté-Bernard, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Éric BARBIER, M. Jacques BARBIER (représentant M. Jean-Yves HERMELINE), M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ (ayant reçu pouvoir de M. Thierry BODIN), Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Delphine LETESSIER, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Yves RENARD), M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT (ayant reçu pouvoir de M. Pascal BOURGOIN), Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Emmanuel BOIS), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant reçu pouvoir de Mme Christiane VAN RYSSEL), M. Xavier TERRIER, M. Gaëtan THOMAS, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés** : M. Thierry BODIN (ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ), M. Emmanuel BOIS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), M. Pascal BOURGOIN (ayant donné pouvoir à M. Willy PAUVERT), M. Jean-Yves HERMELINE (représenté par M. Jacques BARBIER), M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), M. Didier TORCHÉ (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Christiane VAN RYSSEL (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA).

**Secrétaire de séance** : Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN

**GENS DU VOYAGE : MODIFICATION DES STATUTS DU SMGV**

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte des Gens du Voyage en vigueur,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que par courrier en date du 4 juin 2020, le Syndicat Mixte des Gens du Voyage a informé la Communauté de communes de l'engagement d'une procédure de modification de ses statuts afin de lui permettre conformément au nouveau schéma départemental des gens du voyage de pouvoir assurer la maîtrise d'ouvrage d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale.

**RAPPELLE** que l'orientation n°1 du Schéma Départemental 2019-2025 est « Mettre en place une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale « habitat gens du voyage » départementale pour affiner les besoins en matière d'ancrage et accompagner les familles vers les terrains familiaux et l'habitat adapté.

**PREND ACTE** que chaque collectivité adhérente doit se prononcer sur la modification des statuts du syndicat afin d'y intégrer la compétence suivante : « Etre maître d'ouvrage d'une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) pour l'amélioration de l'habitat des gens du voyage en Sarthe ».

**VALIDE** la proposition de modification des statuts du Syndicat Mixte des Gens du Voyage dans les conditions précisées ci-dessus.

**CHARGE** le Président de notifier la présente délibération au SMGV.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 54  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 26 août 2020

Pour extrait conforme  
Le 26 août 2020

Le Président,

M. Didier REVEAU